

Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 26 Sfar 1442
13 Octobre 2020

N° 74

36^{ème} année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés	
Homologation de résolutions	2246
Fonds de Commerce	
Vente et location de fonds de commerce.....	2247
Associations, Partis, Syndicats et Syndics	
Associations et syndicats	2255
Actes Judiciaires	
Ventes aux enchères publiques	2259
Avis aux créanciers.....	2265
Convocations	
Sociétés anonymes	2265
Autres sociétés	2269
Actes Administratifs	
Avis au public	2270
Divers	
Avis au public.....	2272

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Mise à jour des statuts

SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE MED V - SA

Capital social : 31.400.000 DT

Siège social : 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant unique : 982975L

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 10/9/2020, enregistré, à la recette des finances Av. Habib Thameur - Tunis, le 21/9/2020, sous le n°20702130, Quittance n° M045173, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 6/10/2020 sous le numéro 202080413, les actionnaires ont adopté les statuts mis à jour.

2020T00953SANB2

Nominations des Administrateurs

Nominations du commissaire aux comptes

Renouvellement du mandat du Président Directeur Général

«SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE SFAX, SPT SFAX» S.A

Société anonyme

Capital social : 17.400.000 DT

Siège social : 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique : 1344173N

En vertu de procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 12/6/2020 enregistré à la

recette des finances Av. Habib Thameur - Tunis, le 19/9/2020, sous le n°20802240, Quittance n° M046791, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 5/10/2020, sous le n°202080037, il a été décidé :

De nommer les Administrateurs suivants :

- La BIAT
- Monsieur Malek Ellouze,
- Madame Alia Belkahia,
- Monsieur Jaleddine Meziou

Pour une période de trois ans prenant fin avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2022.

- De nommer le cabinet Anis Yaiche, représenté par Mr Anis Yaiche, en qualité de commissaire aux comptes de la Société, pour un mandat de 3 ans, s'achevant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

En vertu de procès-verbal de la réunion de Conseil d'Administration du 22/6/2020 enregistré à la recette des finances Av. Habib Thameur - Tunis, le 28/9/2020, sous le n°20802132, Quittance n°M045195, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 5/10/2020, sous le n°202080037, il a été décidé de renouveler le mandat de Monsieur Malek Ellouze en qualité de Président Directeur Général de la Société pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaires devant statuer les comptes de l'exercice 2022.

2020T00954SANB2

Nomination des Administrateurs

Nomination du Commissaire aux Comptes

Renouvellement du mandat du Président Directeur Général

«SOCIETE TANIT INTERNATIONAL, STI» S.A

Société anonyme

Capital social : 60.000.000 DT

Siège social : 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique : 0296147H

En vertu de procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 19/8/2020 enregistré à la recette des finances Av. Habib Thameur - Tunis, le 18/9/2020, sous le n°20802112, Quittance n° M044925, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 5/10/2020, sous le n°202080044, il a été décidé :

De renouveler le mandat des Administrateurs suivants :

- La BIAT
- La BNA
- La STB
- La SOPIAT
- Madame Alia Belkahia.

De renouveler le mandat du Cabinet Général d'Audit & Conseil représenté par Monsieur Chiheb Ghanmi en qualité de commissaire aux comptes.

Ces mandats prendront fin lors de la tenue de l'assemble générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

En vertu du procès-verbal de la réunion de Conseil d'Administration du 19/8/2020 enregistré à la recette des finances Av. Habib Thameur - Tunis, le 18/9/2020, sous le n°20802111, Quittance n°M044921, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 5/10/2020, sous le n°202080044, il a été décidé de renouveler le mandat de Madame Alia Belkahia en qualité de Président Directeur Général de la Société pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaires devant statuer, les comptes de l'exercice 2022.

2020T00955SANB2

Nomination d'un président directeur général

Société de Gestion de la Technopole de Borj-Cédria :

Société anonyme au capital de 6 950.000 DT

Siège social : Technopole de Borj-Cédria - Route Touristique Soliman

Matricule Fiscal : 1035409 T/A/M/000

Registre de commerce : N°B244232008

En vertu du PV du Conseil d'Administration n°60/2020 du 29 septembre 2020 enregistré à la recette des finances de Soliman le 30 septembre 2020 sous le n°20701618 Quittance n°M034273, dont un exemplaire du procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises le 02/10/2020 sous le numéro72397878744577, il a été conclu ce qui suit :

1. Désignation de M. Zakaria Hamad en qualité de Président Directeur Général de la Société de Gestion de la Technopole de Borj-Cédria.
2. Délégation de tout le pouvoir de gestion de la Société de Gestion de la Technopole de Borj-Cédria à M. Zakaria Hamad.

2020R02239SANB2

Modification et mise à jour des statuts

SOCIETE HOTELIERE DAR DHIAFA

Société anonyme

Au capital de 2 550.000 dinars

Siège social : Zone Touristique Skanes Monastir

Identifiant unique : 0030432N

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22/9/2006 enregistré le 4/11/2006 à la recette des finances Av Habib Bourguiba Monastir sous le numéro 06805141 quittance n°M036433 dont un exemplaire a été déposé au registre

national des entreprises sous le numéro 202080337, il a été décidé à l'unanimité :

- Modification corrélative des statuts et mise à jour des statuts et ce conformément aux dispositions des lois n°2005/65 du 27 Juillet 2005 et n°2005/96 du 18 octobre 2005, modifiant et complétant le code des sociétés commerciales,

- Questions diverses.

2020S01053SANB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société de Développement et d'Exploitation du Parc d'Activités Economiques de Zarzis

S A au capital de 5.974.000 Dinars

Siège social : BP 40 Port de Zarzis 4137

M.F : 030388 CAM 000

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 27 juillet 2020 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 12 août 2020 sous le n°20701294 quittance n°059711 déposé au registre national des entreprises le 21 septembre 2020 sous le n°2017P56710540, Mr Kaies Fekih siégeant à espace de Tunis bloc D5 appartement n°2 Montplaisir 1073 Tunis a été désigné commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2020 ; 2021 et 2022.

2020402054SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Renouvellement du mandat du gérant

Société «Immobilière Mirador»

S.A.R.L au capital de 150 000 DT

Siège social : Immeuble Ezzitouna appart 4 Ennasr 2

MF : 1314592 N P M 000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés tenue

le 28 décembre 2017, enregistré à la recette des finances Menzeh 6 le 15/01/2018 sous le n°18700345 quittance n°6954, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des entreprises les associés ont décidé de renouveler le mandat de la gérante Mme Nadia Ferjaoui pour les années 2018, 2019 et 2020.

2020402073SRLB2

AUTRES SOCIETES

Avis

La société MONTAZAH TABARKA

Résidence Sana Business Center, Pavillon A bureau A18, 6ème étage Centre Urbain Nord

Identifiant unique : 031450V

En liquidation

Le liquidateur de la société Montazah Tabarka, et suite à la réunion de l'assemblée générale de la société en date du 11 septembre 2020 statuant sur la clôture de la liquidation, informe tout intéressé qu'il a été décidé la distribution du boni de liquidation et ce conformément à l'article 46 du code des sociétés commerciales : Toute personne intéressée peut faire opposition dans un délai de 90 jours à compter de la parution du présent avis.

2020402052SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente enregistré à la recette des finances avenue Habib Thameur Tunis le 02/10/2020 sous n°20202283 quittance n°M47295 Mr Habib Ben Ahmed Ben Ali Zaneti CIN

n°04058330 a vendu à Mme Amel Bent Mohamed Ben Ettaieb Ellouati CIN n°07103470 tout le fonds de commerce exploité comme vente produit de couture sis à la rue Dabbaghine n°15 Tunis.

Toutes les oppositions doivent être adressées chez l'acheteur à son adresse rue Dabbaghine n°9 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la Publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 7/10/2020.

2020T00942FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente en date du 29/9/2020 enregistré à la recette des finances Sidi El Béchir Tunis le 01/10/2020 sous n°20201464 quittance n°M039103 Mr Nabil Ben Youssef Trabelsi CIN n°07031890 a vendu à Mr Ahmed Ben Ataya CIN n°04676587 tout le fonds de commerce exploité comme café 1ère catégorie M.F : 922642/O/N/C/000 sis à la rue 9042 n°172 Jebel Djelloud Tunis.

Toutes les oppositions doivent être adressées chez l'avocat Ibrahim Hichri avocat son bureau avenue de France n°21 Ben Arous dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journaux Essahafa et Le Temps du 7/10/2020.

2020T00947FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 21 septembre 2020 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 23 septembre 2020 reçu n°M072771 enregistrement n°20204240 Mme Latifa Grissa titulaire de la c i n n°05402031 a vendu à Mr Ali Mchabet titulaire de la cin n°05080149 la totalité d'un fonds de

commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis au 13 rue Habib Bourguiba l'Aouina consistant en un point de vente de produits d'alimentation générale en détail. Les éventuelles oppositions pourraient se faire dans les 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT entre les mains de l'acquéreur à son domicile au sis 80 rue Taieb Siella La Marsa Tunis.

Cet avis a été publié dans les journaux «Le Temps» et «Essabeh» le 4/10/2020.

2020T00949FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte S.S.P. rédigé par Me Afef Boulifa, le 29/9/2020, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 10/02/2020 sous le n°20202454, reçu n°57134, M. Mouhamed Hicham El Ouerghi a vendu à Mr Montassar Zayat et Taher Boughdiri le fonds de commerce sis au rez-de-chaussée de l'immeuble n° 18, rue Pakistan - Tunis.

Les objections sont adressées au gérant de l'agence AGIS à son siège sis au 1 rue Elmouasker, 1er étage, Tunis, dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de la publication de cette annonce dans le J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Al-Shorouk et Le Quotidien le 10/7/2020.

2020T00952FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte enregistré à la recette des finances d'El Jem sous quittance n°M038503 enregistrement n°20200997 Mme Soumaya Bent Hassine Ben Ali Taieb résidente à la rue Nakhil Skanes Monastir a cédé le fonds de commerce d'une pharmacie de nuit sis à la route régionale 87 Tlensa El Jem gouvernorat El Mahdia à Mr Haddad Mohamed Ali

résident au 31 rue Mannoubi Ben Hassine Ennasr 2 Ariana.

Les oppositions seront déposées entre les mains de l'acheteur ou au cabinet de Maître Sonia Ben Haddoud à 7 rue du 18 Janvier Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce a été parue aux journaux Essabeh et Le Temps du 8/10/2020.

2020T00958FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de donation rédigé par le Maître Noura El Bah en date du 9/9/2020 et enregistré à la recette des finances Sidi Hacine le 24/9/2020 enregistrement n°1062075 Mr Mohamed Hassene Ben Othmane a fait donation de tout le fonds de commerce situé au n°21 bis avenue de la Gare 1001 Tunis exploité comme café de 1ère catégorie M.F 1544342/A et nommé Café Aladin avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mme Henda Affana qui est devenue la propriétaire du fonds de commerce et s'en charge de toutes ses procédures comme location et déclaration d'impôts

Toutes oppositions seront déposées chez Mlle Henda Affana à l'adresse du fonds sus indiqué pendant 20 jours de la date de la parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 8/10/2020.

2020T00959FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte s.s.p rédigé par Me Hédi Abbassi sis à 68 avenue Farhat Hachad Tunis le 7 juillet 2020 et enregistré le 22 juillet 2020 à la recette des finances avenue de la Gare Tunis sous le n°20201036 ; M.Med Ferchichi a vendu le fonds de commerce exploité comme café sis à

Sidi Fathallah Jebal Jeloud rue 9055 à côté du marché municipal à M.Mohamed Nouira au prix de 29.600.000T.

la publication a été faite au journal Achourouk du 3 septembre 2020. Toute opposition sera adressée à Me Hédi Abbassi sis à 68 avenue Farhat Hachad Tunis dans les 20 jours suivant cette publication.

2020T00961FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche Tunis le 8/10/2020 sous le numéro 20203727; reçu M055565, M. Rafik Gouja CIN n°05062192 a cédé à M.Mohsen Rihane CIN 03576545, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis au 5 rue Borj Bourguiba Tunis, destiné pour tout type de commerce.

Les oppositions seront acceptées dans les 20 jours suivant l'insertion de cette annonce au JORT chez l'acheteur à son adresse sise à la Rue Bizerte, Houmet Souk Djerba

Cet avis paraîtra au journal «le Quotidien» du 08/10/2020

2020T00962FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte en date du 16/7/2020 enregistré à la recette des finances avenue de la Gare Tunis le 6/10/2020 sous quittance n°M043638 enregistrement n°20204863 Mme Houda Ben Slimane CIN n° 04707217 a cédé le fonds de commerce d'une station de lavage sis au n°68 bis et n°25 avenue Ali Darghouth 1000 Tunis à Mr Kamel Ben Mustapha Bel Gadha avec tous ses éléments corporels et incorporels

Les oppositions seront déposées entre les mains de l'acheteur sis à la rue Sidi El Béchir n°34 Tunis dans un

délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT

Cette annonce a été parue aux journaux Essahafa et le Quotidien du 9/10/2020.

2020T00963FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 01 et 02 octobre 2020 et enregistré à la recette des finances Avenue de l'Indépendance Bardo Tunis le 6/10/2020 (Reçu n°M62216 enregistrement n°20202818 Monsieur Mohamed Ben Salah Ben Borni Samati (C.I.N n°00679859) a vendu la totalité du fonds de commerce à la Société FRECHA, I.U 1643360 E son Gérant Monsieur Mohamed Ali Ben Adel Lajnef (C.I.N n°14763631) exploité "Toutes sortes de commerce" sise 09 Avenue de l'Indépendance Khaznadar Bardo, 2000 Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à son Adresse au dessus 09 Avenue de l'Indépendance Khaznadar Bardo; 2000 Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien daté le 9/10/2020.

2020T00965FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'act de vente rédigée par M.Cherif Hanen, dont les signatures sont légalisées le 02 et 15/10/2020 enregistré à Mornag le 02/10/2020 quittance M039321, Sihem Ben Ammar domiciliée à 24 rue Mostafa Zamzam Wardia 1 Tunis; a vendu à Khaled Ben Ghalia domicilié à 40 rue Imam Chafii cité jardin Mornag; le

fonds de commerce destiné taxiphone, vente cartes GSM, fax, photocopie, Produits scolaires et divers sis à avenue Farhat Hachad Mornag.

Toute opposition pourra être rendue entre les mains de l'acheteur à l'adresse du taxiphone susmentionné vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Le présent extrait est publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 9/10/2020.

MF : 0843816X

2020R02238FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Ksibet el Médiouni le 02/10/2020 sous n°20200944 quittance n°M022159 la société tunisienne ASAD de commerce représentée par son gérant identifiant fiscal 000 MA 1494969 a vendu à la société TIMAS représentée par son gérant identifiant unique 1576062 V le fonds de commerce exploité dans le commerce sis à «ter fer» route de Monastir M'Saken.

Les oppositions s'exercent dans les délais légaux chez Maître Azzouz Ben Romdhane à son étude sise Avenue Taher Sfar Imm Ben Dhiab Sousse.

Cet avis a été publié au journal le quotidien du 8/10/2020.

2020S01048FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 24-9-2020 enregistré à la recette des finances de K. Hellal le 29-9-2020 sous le n°20201459 Mme Imen Zaguia et Mr Hatem Chemli ont vendu à la Sté F Z de commerce (Identifiant unique = 1654659G) le fonds de commerce destiné à tout genre de commerce.

Les oppositions peuvent être signifiées au cabinet de Nations Unis à K Hellal pour montant de 30 000 000 d maître Ben Cheikh Hatem avocat sis au complexe Borj Kefacha 3ème étage Monastir.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk du 8/10/2020 et Le Quotidien du 8/10/2020.

2020S01054FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce en date du 17/7/2020 enregistré à la recette des finances de Jemmel gouvernorat de Monastir le 30/7/2020 sous le n°20201116 reçu M040283 Mr Mohamed Ali Ben Sadok Ben Mohamed Youssef a vendu à Monsieur Nouredine Ben Ahmed Heddiji le fonds de commerce du local sis route de Zermdine près de la mosquée Kerfa Jemmel Monastir (BOUCHER).

Toutes les oppositions s'effectuent entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de vingt jours à partir de l'insertion de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne sous peine de déchéance.

2020S01057FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 27/8/2020 et enregistré à la recette des finances de Bouhajla sous le n°20200754 reçue n°M025395, M. Hédi Ben Mohamed Selmi ayant CIN n°05185357 demeurant Bouhajla Kairouan, a acheté de la part de M. Adel Ben Mohamed Ezeddini ayant CIN n°02065607, tout le fonds de commerce d'un restaurant sis à l'avenue Taib Mhiri Bouhajla Kairouan.

Toutes les oppositions doivent être faites à l'adresse de l'acheteur ci-dessus dans un délai de vingt et un

jours à partir de la parution de cette publication au Journal officiel de la République Tunisienne.

Une publication est faite au Journal Assabah du 3/10/2020.

2020S01058FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 31 août 2020, enregistré à la recette des finances de Nasrallah en date du 31 août 2020, quittance n°08761 enregistrement n°20200256, Anis Ben Abdallah Khaireddine titulaire de la cin n°07706598 a vendu à Nidhal Ben Elbechir Kaddachi, titulaire de la cin n° 07614988, tout le fonds commerce destiné à la vente des Matières Electroniques situé à l'avenue la Liberté Nasrallah ville avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours (20j) à partir de la parution de la cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne chez l'acheteur.

2020S01059FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 02/9/2020 enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse sous le n°20201830 quittance n°M040068 la société de commerce d'artisanat a vendu le fonds de commerce exploité dans le local n°03 d'une superficie approximative de 42.5 m² sis à avenue Imem Moslem Khezama ouest Sousse, pour exercer toute activité commerciale à Mr Zied Ben Ennacer Ferchichi CNI°12854999 demeurant à Rue Elimem Misslem Khzema Elgharbya Sousse.

Un extrait a été publié au journal Echourouk du 02/10/2020.

Les oppositions sont reçues dans 20 jours entre les mains de l'acquéreur

sis Cité el Frechich Ennager El Kalaa Essoghra Sousse.

2020S01061FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte, SSP conclu le 25/9/2020 et enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse le 28/9/2020 sous le n°20202172, Quittance n°M044028, Leith Ben Mohamed Cheikh Hassen, CIN n°09306375, demeurant à l'appartement n°209 Slim Center Khezama-Est Sousse, a vendu le fonds de commerce sis à la Place Tiesse Avenue Hassouna Ayachi, Sousse à usage de tout commerce, à Wael Ben Rachid Romdhane, CIN n°06856937 demeurant à la rue Maarouf Rassafi, Khniss, Monastir.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours auprès de l'acheteur Wael Ben Rachid Romdhane, demeurant à la rue Maarouf Rassafi Khniss Monastir.

2020S01063FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 4 et 5/9/2020 enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 7/9/2020 quittance n°M040578, enregistrement n°20201956, Mr Mondhor Amamou, demeurant à rue Kahina n°12 Sahloul Sousse a vendu à Mr Jamel Ouerghemmi, demeurant à la rue de Rome Elmanazeh Kalaa Sghira Sousse la totalité du fonds de commerce «alimentation» sis à la Rue Palestine Sahloul Sousse.

Cette annonce a été publiée dans le journal quotidien Elshafa le 6/10/2020.

Toutes oppositions sont acceptées dans le délai légal entre les mains de l'acheteur à l'adresse du local vendu.

2020S01064FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances de Djerba Ajim le 27/8/2020, quittance M012964, n° d'enregistrement 20200386, Mr Habib Tiwajni, demeurant à Guellela Djerba, titulaire de la CIN n°03563887 a vendu à Mr Youcef Ben Milad, demeurant à 23 rue 42702 Sijoumi Tunis, titulaire de la CIN n°04718092, la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce de café catégorie 1, dénommé «Café Zitouna», sis à avenue Salah Ben Youcef Guellela Djerba, dont la totalité de ses éléments corporels et incorporels

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acquéreur au lieu du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cet avis au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié aux journaux Essabeh et le Temps du 01/9/2020.

2020X01366FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Gremda Sfax, le 01/10/2020, sous le n°20201739 quittance n°M064703 Madame Nabiha Ben Mohamed Ben Kalifa Farjallah inscrite au registre national des entreprises sous le n°M0910603 mariée (CIN 01347622) sise à la route Afrane km 1.5 avenue 413 n°53 Sfax, vend sous toutes les garanties de fait de droit à Monsieur Mohamed Ben Abdelatif Ben Mohamed Ellech célibataire (CIN 11045771) sise avenue Echouada Elaine n°69 Elaine Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local café de premier rang "MON AFRIK" sise à la route Gremda km 7 avenue imam shonoun Gremda Sfax.

Les oppositions sont recevables à l'adresse choisie chez le maître Ayadi

Mansour l'avocat à Sfax dont son bureau est au 36 avenue Victor Hugo deuxième étage près du palais de justice Sfax.

Où est déposée une copie de vente, et ce dans un délai de 20 jours au maximum à partir de la date de publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 6/10/2020.

2020X01369FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suite à un acte authentique rédigé par le notaire Fares Fatma et son corédacteur le 28/9/2020 enregistré auprès de la recette des finances de Zarzis le 28/9/2020 sous n°M072365 Mr Gtet Imed a donné son fonds de commerce sujet d'une librairie située à la rue deux mai à Médenine à Gtet Samia habite à Médenine celle-ci déclare que les oppositions probables seront mises entre leurs mains dans les délais légaux.

Cette publication a été faite au journal quotidien Echourouk du 7/10/2020.

2020X01371FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 4/9/2020 portant légalisation de la signature y apposée et enregistré à la recette des finances de Karkena, enregistrement n°20200554, reçu n°M011847, Monsieur Mabrouk Atwi titulaire de la carte d'identité nationale n°05060977 demeurant Ksar Jdid, Bni Khdech, a vendu et cédé la totalité du fonds de commerce destiné tout commerce sis à Ramla Karkena, à Monsieur Anwar Ben Rjab demeurant à Ramla Karkena.

Les oppositions doivent être adressées auprès du Maître Khaled Sarbeji, avocat, ayant élu son domicile à son cabinet sis 3 rue Patrice Lumumba, immeuble Sfa:x

City, n°28, Sfax, MF : 12131170/H/A/P/000 dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel.

Cette annonce est publiée au journal Le Temps en date du 3/10/2020.

2020X01374FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré le 22/9/2020 à la recette des finances d'Agareb sous le numéro 20200557 quittance numéro M016335 Mohamed Amine Ben Abdessamii demeurant à la cité El Manar Agareb Sfax titulaire de la CIN n°08806181 a vendu à Mourad Ben Abid titulaire de la CIN n°08757704 demeurant à Route de l'aéroport km 2.5 Ruelle du cimetière Sfax, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des Produits agricoles situé dans le local municipal n° 45 sis à la cité commerciale Agareb,

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 7/10/2020.

2020X01377FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente enregistré à la recette des finances rue Boulbaba Mrabet Gabès le 23/9/2020 sous le n°20205275, Mr Imed Zrig a vendu à Mr Lassaad Bouabidi la totalité du fonds de commerce d'un café sis à l'avenue Salaheddine El Ayoubi Gabès.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Mr Lassaad Bouabidi sis à l'avenue Salaheddine El Ayoubi Gabès dans les 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien Echourouk du 7/10/2020.

2020X01385FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte enregistré à la recette des finances Djerba le 4/9/2020 sous numéro d'enregistrement 20202755 quittance numéro M065647, Soomaya Wenzefi, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°13444464, a vendu à Chems Eddin Dahech, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°03576442 la totalité du fonds de commerce exploité comme un café catégorie numéro «1» dénommé «Yasmine» situé à la route de l'aéroport Houmet souk Djerba et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues par l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce vendu dans les 20 jours de la parution de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux «El Sabah» et «Le Temps» en date du 20/9/2020.

2020X01386FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 21/9/2020 enregistré à la recette des finances de Médenine le 25/9/2020 sous le n° d'enregistrement n°202022602 quittance n°M071369 Zagrouba Jamila CIN n°05746277 a vendu à Tiss Anis CIN n°05763195 la totalité du fonds de commerce destiné à vendre les fruits secs sis à Médenine du nord. Cette annonce a été publiée le jeudi 8 octobre 2020.

2020X01389FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé par Maître Soumaya Ben Romdane Zribi daté le

30/9/2020 et enregistré à la recette des finances Abou Elkassem Echebbi à Sfax le 5/10/2020 sous le numéro 20203009 quittance n°MO92438 Monsieur Nejah Ben Klifa Mrabet demeurant à la route Themir rue Mohamed Mahfoud Sfax a cédé à Mr Wissem Ben Moncef Dammak demeurant à la route Sidi Elkhafi 3 n°6 Elaiin Sfax la totalité du fonds de commerce "commerce de chaussures" exploité dans le local n°25 situé dans l'immeuble Elmanar avenue Habib Bourguiba Themir Sfax.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT entre les mains de maître Soumaya Ben Romdhane Zribi à son bureau demeurant immeuble elmanar block A 2 étage Sfax.

Le même avis a été publié au journal "Le Quotidien" du 8/10/2020.

2020X01398FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 02/7/2020 et enregistré à la recette des finances Abou Kacem Echebi Sfax le 3/8/2020 n° de quittance MO74780 Majdi Jmail demeurant à la route Ain km4 Sfax a vendu à Nadia Boukhriss demeurant à l'avenue de Mokhtar Ziadi Sakiet Ezzit Sfax la totalité du fonds de commerce sis au magasin n°23 immeuble Entilaka rue Taieb Mhiri Sfax exploité pour vente et réparation téléphone portable et accessoires.

Il a été élu domicile chez le vendeur Majdi Jmail demeurant à la route Ain km4 Sfax ou seront reçues les oppositions dans un délai de 20 jours et où a été déposé un exemplaire du contrat de vente.

Le présent extrait a été publié au quotidien Achourouk du 24/9/2020.

2020X01399FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 5/6/2020 enregistré le 8/6/2020 à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Gasserine Enregistrement n°2020227 et par un écrit supplémentaire en date du 19/6/2020 enregistré le 17/8/2020 à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Gasserine Enregistrement n°20103592, Mme Saida Bent Mokhtar Guerhazi titulaire de la CIN n°08214703 délivrée à Tunis le 17/3/2003 domicilié à 17 rue Boulaaba cité Enour Gasserine a cédé, Mr Nassim Ben Abd Erraouf Ben El Amjed Banani titulaire de la CIN n°12701782 délivrée à Tunis le 24/10/2017 domicilié à 14 rue Boulaaba cité Enour Gasserine le fonds de commerce sis Avenue Ali Bach Hamba Cité Essalem deuxième Gasserine destiné à la vente de Tabac et produits sous douane et vente de produits des industries traditionnels.

Les oppositions se feront entre les mains de Monsieur à 14 rue Boulaaba cité Enour Gasserine et ce, dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Al Chourouk et Le Quotidien le 3/10/2020.

2020402040FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé établi par Maître Borni Tlili signé par les deux parties le 14/9/2020 enregistré à la recette de Charguia le 15/9/2020 sous le numéro 202064201 quittance n°95852, Madame Saida Trabelsi a vendu à Madame Hanene Dahmene, la totalité du fonds de commerce, avec ses éléments corporels et incorporels, exploité comme jardin

d'enfants avec patente n°1455065/B, au local sis au 50 Avenue Med Kadhi au rez-de-chaussée cité El Khadhra Tunis, pour un prix de quinze mille dinars.

Les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis entre les mains de Maître Borni Tlili, avocat, demeurant au 76 Avenue Habib Bourguiba 2080 Ariana.

Cet avis a été publié au quotidien Echourouk n°10621 en date du 02/10/2020 p.29 et au journal La Presse en date du 02/10/2020 p.12.

2020402042FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 30/9/2020 quittance n°56706 enregistrement n°20202425, Mr Akkari Abdelkrim a vendu la totalité du fonds de commerce sis au local n°14 du marché Lafayette, gouvernorat de Tunis à Mr Torkhani Ridha. Toutes les oppositions doivent être déposées auprès de l'acheteur au dit local dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette annonce au JORT.

Cette annonce est publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 6/10/2020.

IP120/02493

2020402043FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Avec un contrat légalisé daté de 26-8 et 11-9-2020 et enregistré à la recette des finances de la Goulette le 11-9-2020 sous numéro 69751 et enregistrement n°20203979.

M. Redha Ben Al-Shayeb Ben Nasr, CIN 05324887 est le résident de la Villa C, résidence de Najlaa, Rawed Ariana a vendu sa part dans le fonds de commerce (1/3) à M. Abdelaziz Ben Mohamed Anen Echemi, CIN

07471970, résident 22, rue Al-Fulqa, jardins Al-Menzeh et M. Montaser Ben Rajab Dougari, CIN 07399709, et résident 33, rue Hussein Al Jaziri - Ettadhamen, le fonds vendu est sis au 48 rue Ibn- Alwalid Aouina Tunis (qui est à l'origine une pâtisserie avec tous ses éléments matériels et immatériels), et ils vont exploiter la boutique pour la vente des lunettes solaires et médicales.

Là où Ridha Ben Chayeb Nasr a convenu avec le reste des parties de quitter le partenariat volontairement, donc M. Montaser Dougari et M. Abdel Aziz Al-Shami sont devenus deux partenaires égaux (50/50). La publication a eu lieu dans le journal le Quotidien le 25/9/2020.

2020402046FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Sofiane Hatem Fathallah enregistré le 01/10/2020 à la recette des finances de Yasminette Ben Arous quittance n°M035915 enregistrement n°20201816, Mr Karim Errezgui a cédé à Mme Rabeb Ouertani la totalité du fonds de commerce situé au n°C09 et C10 Résidence Manaret Lemdina Ben Arous exploité en tant que café sous le nom «Café Cacao».

Les oppositions doivent se faire dans les 20 jours qui suivent la parution de cette publication entre les mains de l'acheteur Rabeb Ouertani à l'adresse du café Cacao au n°C09 et C10 Résidence Manaret Lemdina Ben Arous.

Cet avis a été publié aux journaux Essabeh et Le Temps en date du 8/10/2020.

2020402053FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 5 octobre 2020 enregistré à la recette des finances de Borj Louzir-Ariana en

date du 6-10-2020 sous le n°2020233Z quittance M046536, Mme Faouzia Bent Mohamed Ali Ben Mohamed Maniai demeurant à l'Immeuble 15 Etage 3.2 Cité Rommana 1 - Tunis a cédé à Mr Karim Ben Mohamed Ali Ben El Mokhtar El Merdassi, demeurant à 16 Avenue Kairouan - Ariana, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que pressing sis n°4 résidence Rahma Cité Hédi Nouria Borj Louzir. Cette vente a été publiée au journal «Le quotidien» du 8/10/2020.

Les oppositions pourront être signifiées dans les vingt jours suivant la publication au J.O.R.T, au cabinet de Maître Sahar Boumaiza sis au n°21 rue Farhat Hached - Ariana - Tunis - 2080.

2020402061FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé et légalisé en date du 26/8/2020 enregistré le 31/8/2020 à Nefza (MO14856)/ Mr Marwen Ben Brahim Mansouri habitant à Nefza Béja n de la cin 08549131 délivrée le 20/5/2005 a vendu à Ms Marwen Ben Sadik Ben Amor Saidi habite à Nefza Béja n de la cin 08547765 délivrée le 4/02/2011 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité pour "salle de jeu" situé au complexe commercial à la rue de Habib Bourguiba Nefza.

Les oppositions doivent être adressées au local du fonds de commerce situé à la rue Habib Bourguiba -Nefza dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent au Journal officiel de la République Tunisienne.

Publier aux journaux Echourouk et le Quotidien le 19/9/2020.

2020402062FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente sous seing privé enregistré à la recette des finances de Tozeur le 15/6/2020 sous le numéro d'enregistrement 20201153 quittance M016051 Mr Soltan Essayed vend et cède à la Société "Elite de Formation" tout le fonds de commerce situé au cité olympique Tozeur avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions doivent être faites auprès de Mr Soltan Essayed à la cité olympique à Tozeur dans un délai de 20 jours qui suivent la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» le 4/10/2020.

2020402063FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé le 17 Août 2020 et enregistré à la recette des finances Rue Al Jazira Tunis le 22/9/2020 Quittance (N°M047825) enregistrement (N°20302324) Monsieur Hamza Ben Mohamed Hani Souibki Titulaire de la carte d'identité Nationale (N°00212399) a loué la totalité du fonds de commerce à Monsieur Aymen Ben Nourdine Ben Kahya Al Hamdi Titulaire de la carte d'identité Nationale (N°04711251) exploité "Vente des Bijoux" sise 55 Souk Kababjia Tunis avec ses éléments corporels et incorporels.

Pour une durée de location d'une année (01) commençant le 01 Août 2020 et finissant le 31 Juillet 2021 renouvelable.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien daté le 7/10/2020.

2020T00946FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé le 8 Janvier 2020 et enregistré à la recette des finances Manar Tunis le 29/9/2020 Quittance (N°M050373) enregistrement (N°20301683)

Monsieur Faouzi Ben Hasen Ben Nasr Bousseta Titulaire de la carte d'identité Nationale (N°04545117) a loué la totalité du fonds de commerce à Madame Sonia Bent Mohamed Ben Mabrouk Chebbi Titulaire de la carte d'identité Nationale (N°07316246) exploité Produit Alimentaire sise 25 Rue Neji Ben Salem Cité Intilaka Tunis avec ses éléments corporels et incorporels.

Pour une durée de location d'une année (01) commençant le 01 Janvier renouvelable Automatiquement.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien daté le 9/10/2020.

2020T00964FCCC3

Gérance libre

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8/9/2020 enregistré à la recette des finances El Menzeh 9 le 23/9/2020, Quittance n°M062985, Enregistrement n°20302859, Monsieur Hama Ben Ahmed Ben Taeib Elayari CIN n°00709490 du 02/12/1998 et Madame Fawzia Bent Ali Mahmoudi CIN n°04601121 demeurant au 15 Rue 4501 Essomrane Cité Zouhour 1 Tunis, donne en gérance libre à la société LES DELICES DE MME LAHMAR en cours de constitution, le fonds de commerce «Tout Commerce» situé au local commercial n°50 au rez-de-chaussée, Immeuble B Centre Ennajeh El Manar II Tunis, à compter du 01/9/2020 au 31/8/2025. Cette annonce a été publiée dans les journaux Echourouk et le Quotidien parus le 9/10/2020.

2020R02237FCCC3

Location d'un fonds de commerce gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé, en date le 14/9/2020, enregistré à la recette des finances le 22/9/2020 quittance n°M048825, enregistrement n°20301613, la société EL MAZRAA a loué à titre de gérance libre MF : 0035723T représentée par son directeur général Naoufel Sassi à Mademoiselle AICHA Nasraoui titulaire de la carte d'identité numéro 07418973 le fonds de commerce en tant que gérance libre destiné à la vente des volailles et dérivés sis à 37 avenue el faouz cité Ibn Khaldoun Tunis.

Toute opposition doit être formée dans les vingt jours au plus tard suivant l'insertion au Journal Officiel de la République Tunisienne chez Maitre Salah Fakhfakh bureau sis à 29 avenue de l'indépendance Ariana Tunisie.

Le présent avis a été publié dans le journal le Quotidien du 9/10/2020.

2020R02240FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 27 Août 2020, enregistré à la recette des finances Route de Tunis à Sfax le 17/9/2020 sous le n°20302711 quittance n°M067629 Mr Mahdi Toumi titulaire de la CIN 05394383 a loué à Mr. Mahmoud Boussarssar, titulaire de la CIN n°11020315, l'ensemble du fonds de commerce exploité comme un café de première catégorie situé à Rue Ahmed Bayrem 3002 Sfax pour une période de 16 mois du 01/9/2020 au 31/12/2021. Toutes oppositions seront adressées au locataire Mahmoud Boussarssar à l'adresse précitée durant 20 jours de cette publication au JORT et aux journaux Essabeh et le Temps du 9/10/2020.

2020X01381FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association :

Association Jebel Oueslet pour le patrimoine et le développement.

Siège social : 22, rue d'Espagne, 1000 Tunis, immeuble Ben Yaghlane, 1er étage, bureau numéro 6.

Objet : A caractère général.

1/ Œuvrer pour raviver le patrimoine matériel et immatériel de Jebel Oueslet.

2/ Induire une dynamique de développement à Jebel Oueslet, intégrant le patrimoine de la région.

3/ Œuvrer pour l'enregistrement du patrimoine de Jebel Oueslet en tant que patrimoine national et mondial.

4/ Œuvrer pour inscrire le mont Jebel Oueslet sur la liste du patrimoine agricole mondial.

Comité de direction :

Le Président : Yassine Ben Hassan Oueslati

Le Secrétaire Général : Adel Thabti

Le Trésorier : Abdelghani Oueslati.

2020T00940APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Changeons la Mentalité

Siège : Sidi Mansour Eddir Le Kef Est - 7100

Sujet de l'association : de nature générale.

Objectifs :

- Contribuer à guider et éduquer les jeunes, développer un esprit de participation à la vie et aux activités

sociales, mettre en évidence de nouvelles idées pour lutter contre le chômage et encourager l'entrepreneuriat.

- Contribuer à consolider les ponts de communication entre l'autorité et les jeunes et contribuer au développement des décisions de connaissance.

- Contribuer à établir un terrain d'entente entre les jeunes du monde et encourager la coopération et la solidarité, œuvrer à consacrer les concepts de dialogue et d'ouverture, accepter l'autre et consolider l'esprit de créativité, d'innovation et d'initiative.

Présidente : Saoussen Othmani

Secrétaire générale : Soumaya Rihani.

2020T00945APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des Relations Economiques et Financières Internationales (AREFI).

Objet : Association scientifique.

Objectifs :

- Œuvrer à consolider les relations économiques internationales

- Participer à promouvoir la communication scientifique et technique

- Coopérer avec les institutions, organes et associations concernées aux niveaux local, régional et international

- Contribuer à promouvoir l'échange des compétences scientifiques et l'échange d'expériences.

- Organiser des séminaires, des conférences et des ateliers scientifiques.

- Organiser des colloques et manifestations scientifiques.

Siège social : Faculté des Sciences Economique et de Gestion de Tunis, Campus Universitaire - B.P. 248 - El Manar II - 2092 Tunis.

Récépissé : N° 259227 du 2 octobre 2020.

Bureau Directeur :

Présidente : Fatma Marrakchi Charfi.

Vice-président : Samir Abdelhafidh.

Secrétaire générale : Héli Tlili.

Secrétaire général adjoint : Mohamed Ilyès Gritli.

Trésorier : Arafet Farroukh.

Trésorier adjoint : Housseem Eddine Hmida.

Membre : Manel Aloui.

2020T00948APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : L'Avenir du Prisonnier Libéré

Siège : 6 Rue Degeche - Bardo

Sujet de l'association : Social, Juridique.

Objectifs :

- Travailler pour changer la vision de la société du prisonnier libéré

- Contribuer à diriger et guider : les prisonniers libérés dans les domaines scientifique, culturel et social.

- Contribuer à la fourniture d'une aide matérielle et morale au profit des prisonniers libérés.

Présidente : Henia Khéllili

Président du conseil scientifique : Lotfi Ben Jeddou

Secrétaire général : Mohamed Aziz Gmar

Trésorier : Khemaies Mesaoudi.

2020T00956APSF1

Constitution d'une Association Sportive

Nom de l'association : Association Lions Teqball Bizerte

Siège social : Cité Chams n°200 - Jarzouna Bizerte 7021

Objet : Former et encadrer les jeunes, les encourager, développer leurs

capacités techniques et les promouvoir au plus haut niveau dans les sports individuels.

Spécialité : Sport Teqball

Présidente : Sameh Khemissi

Membres : Hayet Ben Rejeb - Badii Ben Aich - Bechir Kilay - Ilyes Aouini - Manel Rahmouni - Alifa Najjar.

2020T00957APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Tunisienne d'Ingénierie Système.

Siège : 96, Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiene El Menzeh Ariana - 2037

Objet : Scientifique.

Objectifs:

- Promouvoir l'Ingénierie Système.
- Encourager l'usage de l'Ingénierie Système au niveau de la pratique, de la recherche et de l'enseignement par les entreprises publiques et privées et les institutions gouvernementales.
- Contribuer au développement du domaine de l'Ingénierie Système.

Président : Mohamed Adel Kallala.

Secrétaire Général : Makram Touzri.

Trésorier : Saber Bellaaj.

Membres : Omar Hammami, Mohamed Naceur Ammar, Kais Sellami, Kais Bellil, Nizar Abed.

2020R02227APSF1

Constitution d'une association de sport

Dénomination : Association Balta pour les sports individuels.

Adresse : Tayania Balta Bouawen

Objet : encadrer les jeunesses, développer et perfectionner les talents de la région et hisser le drapeau du pays.

Membres :

Président : Hamdi Ghassen

Secrétaire général : Touati Akrem

Trésorier : Hamdi Fayez

Vice-Présidente : Hamdi Arij

Spécialité : Taekwondo.

2020R02230APSF1

Constitution d'une Association

Nom : Association biologie clinique et vie de Kébili.

Sujet :

Scientifique, social, touristique et culturel.

But :

La participation à la fourniture d'une aide matérielle et morale aux patients à revenus limités.

La participation au développement du domaine biologique, la participation à la diffusion de la culture biologique auprès du public.

Elle axe ses efforts de se tenir au courant des développements scientifiques dans le domaine de la biologie.

Siège social : Laboratoire Sonia Ben Mohamed Rue Mohamed Jlidi Kéhili.

Numéro de l'accusé de réception : RR306034306TN le 17/9/2020.

La présidente : Mme Ben Mohamed Sonia.

La secrétaire générale : Mme Annabi Kawther.

Le trésorier : Mr Abdessalem Mohamed.

2020R02241APSF1

Création d'un syndic Résidence Fatma

Suivant PV de l'assemblée constitutive en date du 29/8/2020, déposé à la municipalité de Sousse le 02/10/2020 et enregistré à la recette des finances de Sousse le 25/9/2020, il a été mentionné la création du syndic et l'élection de comité du syndic de la Résidence Fatma, sise à Sahloul 4 Jawhare - Sousse et qui se compose de :

Présidente : Rim Mechichi

Trésorier : Tarek Tka

Membres : Afifa Douki et Karim Bouaicha.

2020S01062APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Espoir sportif el bled Gabès

Adresse de l'association : Rue l'Oasis el bled Gabès

Les objectifs de l'association : Formation et coaching des Jeunes dans le domaine du football et autres

L'association spécialisée : Mini football

Le comité dirigeant :

Président : Sahbi Ben Ahmed

Vice-président : Anis Ben Ahmed

Secrétaire général : Karim Saiid

Trésorier : Nabil Betaib.

Reçu n°1722/2020.

2020X01364APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom : Association Orbata Elguettar

Local : Stade Orbata Elguettar Rue Mzik

Objectifs : Encadrement et Formation des Jeunes au Mini foot

Reçu N° : 07/2020 du 01/10/2020

Le comité dirigeant :

Président : Khaled Hlaissi

Trésorier : Fethi Bessaidi

Secrétaire Général : Ridha Ammar.

2020X01365APSF1

Création d'un Groupement de Développement Agricole

Femmes & Palmiers

Nom : Complexe de développement agricole Femmes & Palmiers

- Aider les petits agriculteurs à rationaliser et à valoriser le produit

- Aider les agriculteurs de la zone d'intervention à fournir l'équipement et la formation dont ils ont besoin.

- Contribuer à la communication entre le groupement et les intérêts compétents.

Adresse :

Femmes & Palmiers Nouaïel – Douz Sud Kebili.

Décret de création :

La décision n°20/2020 crée le 7/5/2020 conformément aux exigences de la loi n°43 de 1999 du 10 mai 1999.

Le corps du Groupement Femmes & Palmiers se compose de :

- Dhaou Mbarka : Présidente du Groupement

- Ben Abdelhafidh Fadwa : La trésorière

- Harabi Ahlem : Secrétaire générale du groupement.

2020X01367APSF1

«Syndicat des copropriétaires de la résidence Belvédère sis à route de Tunis km4 Merkez Bouassida – Sfax

En vertu du PV de l'AGC de la résidence Belvédère, du 11 août 2020, enregistré à la recette des finances le 3 septembre 2020, sous le n°20803979, quittance M004240, le syndicat des copropriétaires de la résidence Belvédère est constitué, sis à la route de Tunis km4 – Merkez Bouassida – Sfax.

Et en vertu du dit PV, et après les élections, le syndicat est composé de :

- Mr Hamza Mohamed, gérant de la société HAMZA de promotion immobilière :

Président du syndicat

- Mme Jmal Rihab : Trésorière

- Mr El Euch Hafedh : Membre

Le syndicat des copropriétaires de la résidence Belvédère entame ses travaux officiellement le 11 août 2020».

2020X01370APSF1

Constitution d'une association

- Nom : Moto club Sfax Riders

- Siège : Route Mahdia km 5,5, rue Al-Lakhmi, Sakiet Al-Dair 3011

- Objectif :

- Encadrer les coureurs

- Participation aux compétitions sportives

- L'achèvement de la formation de l'association 2740, en date du 01 octobre 2020.

- Comité :

Mohamed Fawzi Guidara : Président

Anis Ammar : secrétaire général

Aziz Ammar : Trésorier.

2020X01373APSF1

Constitution d'une association

Document n°09/2020

Dénomination : Association Omar Boussaha de Boxe

Sujet : Association Sportive

Siège social : Sale Karim Fatah Ksar Gafsa

Objectif : Encadrement des jeunes au sport de boxe

Président : Boussaha Abderraouf

Trésorier : Romdhani Talel.

Reçu n°09/2020

2020X01375APSF1

Création d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement El Wafa

Objectif : Réaliser des travaux dans tous les domaines agricoles

Siège : Rhiba Nord Gafsa

Reçu du dépôt : N°205 du 23/7/2020.

Comité :

Présidente : Shili Roufayda.

Trésorière : Aiachi Salha.

2020X01376APSF1

Création du syndicat des copropriétaires

de la résidence d'habitation et de commerce "Babylone"

Résidence d'habitation et de commerce "Babylone"

Lotissement ALIKAMET lot n° EHC 25

Aïn Zaghouan Nord – Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive tenue le 27 juillet 2020, enregistré à la Recette des finances La Goulette – Tunis, quittance n°M069611, enregistrement n°20703967. Il a été constitué le bureau syndical des copropriétaires de la résidence d'habitation et de commerce «Babylone» composé de :

1. Mme Hédia Ben Tebii : Présidente élue lors de l'assemblée.

2. Mme Monia Ben Messaoud : Vice présidente.

3. Mr Anis Mokhtari : Trésorier.

4. L'immobilière Les Jardins de Babylone : Membre représenté par Mr Nejmeddine Frikha.

Le président et les membres ci-dessus mentionnés ont été élus pour une période de 3 ans qui expirera avec la tenue de l'assemblée annuelle qui se tiendra en 2023 appelée à statuer sur le rapport financier pour la période allant du 1er août 2022 au 31 juillet 2023.

Le règlement de copropriété a été approuvé au cours de la même assemblée et il a été enregistré à la recette des finances La Goulette – Tunis le 11 septembre 2020, quittance n°M069617, enregistrement n°20703969.

Une copie du dossier juridique a été déposée au service compétent de la municipalité de El Kram le 1er octobre 2020, la décision d'approbation a été obtenue en date du 2 octobre 2020 sous le numéro 1335.

2020X01378APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association tunisienne des courses sur route

Siège : Route Al-Sultania km 6

But et objectif : Sport et loisir

L'achèvement de l'assemblage 2739 en date du 01 octobre 2020.

Comité :

Yosra Naffeti : Présidente

Nouha Attafi : Trésorière

Mohamed Jmal : Secrétaire général.

2020X01387APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom : Avenir sportif Ain Turkia

Siège : route el Ain km 17 Ain Turkia 3068 Sfax

Objectifs :

Contenir les jeunes pour les entraîner, développer leurs capacités physiques et participer aux compétitions sportives officielles.

Reçu de l'association n°2738 en 01/10/2020.

Comité :

Président : Yousfi Mohamed

La secrétaire générale : Yousfi Afef

Trésorier : Yousfi Ali.

2020X01388APSF1

Constitution d'un Syndic Copropriétaires

Selon P.V de l'assemblée générale constitutive du 20 octobre 2011, enregistré à la recette des finances de la Marsa en date du 15 décembre 2011 sous le n°11806973, quittance n°101121 il a été décidé de créer un syndic des copropriétaires de la résidence Gardenia et la désignation du bureau du syndic comme suit :

- Mohsen khelifi : Président

- Amel Jouini : Trésorière.

La création de ce syndic a fait l'objet d'une décision du conseil Municipal sous le n°29 en date du 27 décembre 2011.

2020402048APSF1

Constitution de Syndicat résidence IMEN 5 Soukra

En vertu du PV de l'assemblée des habitants de la résidence IMEN 5 Soukra en date du 3/01/2020, enregistré le 16/01/2020 sous le n°202 ont été prise les décisions suivantes :

- Mme Imen Ben Hammouda a été élu présidente.

- Le siège social du syndicat est désigné au bureau du syndicat sis à l'avenue de l'union du Maghreb Arabe Soukra.

2020402064APSF1

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 4 mai 2019

Syndicat des copropriétaires de la "Résidence El Mansour"

Rue du Nil, Jardin d'El Menzah 2

En application des stipulations du code des droits réels et en vertu du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive tenue le 4 mai 2019 et enregistrée à la recette des finances dans le quartier d'Ettadhamen le 16 mai 2019 (Enregistrement n°19701975 et Quittance n°M063315 et ayant l'approbation du président de la municipalité d'el Minhla le 15 juin 2020, l'assemblée générale a décidé de :

Constituer un syndicat dénommé "Syndicat des copropriétaires de la Résidence El Mansour" avec désignation des membres du syndicat suivants :

Mr Dhafer Dridi : Président du Syndicat

Mme Fawzia Hammoudia : Vice-présidente

M. Ibrahim Bouhelfaya : Trésorier

M. Mohsen Lahwi : Secrétaire général

M. Mohamed Malek Haddad : Membre

Mme Sarah Belhaj : Membre

M. Mehrez Ben Ammar : Membre.

2020402074APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat de la résidence

ENNAJEH 2

Rue Mohamed Eddorra Manar 2

Suivant PV de l'assemblée générale en date du 3/7/2020 enregistré à la recette des finances Elmanzah Tunis le 28/7/2020 sous le n°208021 quittance n°5271.

Il a été décidé de :

- Licenciement du président du syndicat, Mr Mousser Ben Abdessalem.

- Et la nomination de Mme Rachida Dridi : présidente du syndicat.

2020R02242APSF2

Avis

L'assemblée générale électorale des copropriétaires de la résidence La Grive sise à Hammamet Nord du 8 août 2020 dont son PV est enregistré à la recette des finances de Hammamet le 10 septembre 2020 numéro de Quittance M083338 et sous le n° d'enregistrement 20803465 déclare :

La nomination de :

- Mrs Abdelaziz Jouden : Président du syndic.

- Mr Majid Boulares : Trésorier.

- Mme Laila Oueslati Ep Bessamra : Secrétaire générale.

- Le règlement de copropriété a été amendé à son article 20 concernant le mandat du comité du syndic qui devient 3 ans au lieu d'une année.

2020402051APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente d'un appartement aux enchères publiques

Partie poursuivante :

Raya Sarra, son bureau d'étude est désigné au cabinet de son avocat maître Barhoumi Nouredine au 24 bis boulevard Beb Bnet Tunis.

L'avocat poursuivant :

Maître Barhoumi Nouredine avocat à la cour de cassation ; son bureau 24 bis Boulevard Beb Bnet Tunis.

Partie poursuivie :

Gleyed Moez, demeurant à son ancienne adresse : Zone waab, groupement fnar, villa n°10 Douha, Qatar sa nouvelle adresse : Zone ouest golf, Laktifiya, groupement west bey, villa n°84 Douha, Qatar, son adresse de travail : esbitar, Douha, Qatar.

Tel: 0097477508333 /
0097470099778

Immeuble à vendre : un appartement situé au 3ème étage d'une superficie totale de 101.7 m² situé dans une résidence nommée "saada" située à la rue 13 août Manouba (près koobet enhaas), l'appartement se compose d'un salon, 3 chambres à coucher, cuisine, salle de bains, salle d'eau, couloir 2 balcons, une place dans le parking qui se trouve dans la partie extérieure de la résidence.

Mise à prix : Deux cent treize mille cinq cent soixante dix dinars (213.570.000) outre. Les frais taxes qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu le mercredi 11 novembre 2020 à neuf heures du matin (9 h) à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Manouba. Affaire n°732.

Visite de l'appartement :

On peut visiter l'appartement tous les jours pendant l'horaire administratif.

Pour plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Manouba (affaire n°732) ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant.

2020T00941VEPA1

Vente aux enchères publiques

**Après réduction du prix jusqu'à
40%**

Cabinet maître Ghddab Hasna

Avocat à la cour de cassation

**Résidence Bab el kram2 Monastir :
E292040PA**

La partie poursuivante : Kamel Ben Abdelaziz Thabet, ouvrier, demeurant rue Tahar Hadded Moknine dont CIN n°04168192

La partie saisie : Sassi Ben Ahmed Ben Kahla demeurant rue Abou Moussa Alachari Khzama ouest Sousse titulaire de CIN de 01713925

L'avocate poursuivante : Maître Ghddab Hasna, avocat à la cour de cassation Résidence Bab el Kram2 Monastir

Immeuble saisi : Maisonnette 149m² indivise comprenant 2 chambres, salon, salle d'eau, cuisine et hall sise au nord du reste de l'immeuble dont titre foncier n°1252 Monastir nommé construction Ben kahla située à la rue de la Mosquée el Kébir à Moknine

Les limites : au nord héritiers Tahar Gana, au sud rue de la mosquée, Est héritiers Haj Taher Gana et une allée aigue et en ouest rue Abdelhamid Ghaddab et Salem Abed et héritiers Ahmed Ben Hlima et héritiers Haj Salah Ben Kahla.

Date, heure et lieu de l'adjudication : le 18/11/2020 à partir de 9 heures du matin à la salle d'adjudication au tribunal de 1ère instance de Monastir.

Mise à prix après réduction du prix de 40% :74.500.000d

La visite de l'immeuble saisi pouvant être tous les jours selon horaires administratif et pour plus amples renseignements s'adresser à l'étude maître Ghddab Hasna ou au cahier de charges au tribunal de 1ère instance de Monastir.

Remarque :

Ne pouvant participer à l'adjudication que les personnes qui ont consignées le 1/3 de la mise à prix ou par chèque certifié.

2020S01027VEPA1

Vente immobilière suite au jugement de licitation

Etude Maître Nouredine Allegue

Avocat à la cour de cassation

**Imm. Le Bacha - 2ème étage
bureau 2 5000 Monastir**

Tél : 73.461.378

Fax : 73.461.225

Le demandeur poursuivant : Najeh Debbabi, sis à la Rue Abdessalem Trimech Khniss Monastir.

Le défendeur : Kamel Debbabi, sis à la Rue Abdessalem Trimech Khniss Monastir.

L'avocat poursuivant : Maître Nouredine Allègue, Avocat à la cour de cassation, sis à Immeuble Le Pacha, 2ème étage n°2 Monastir, titulaire de la carte d'Identité Nationale n°4157525 du 24/12/2019.

L'immeuble mis à l'adjudication : L'immeuble consiste en un lot de terrain rectangulaire objet du titre foncier n°92945 Monastir ayant pour nom «El GHARBI» de superficie totale 475 m², le terrain est limité au sud par les héritiers d'Ahmed Debbabi, nord par les héritiers de Monsieur Sakly Mohamed Debbabi, à l'est par Younes Boughamoura et à l'ouest par une voie agricole, le terrain contient deux oliviers.

Mise à prix : le prix de vente est déterminé à cinquante-sept mille dinars (57.000.000) et ce après la réduction du prix initial de 40% plus 1743.837 dinars les frais de la première adjudication avec les frais de cette adjudication.

La participation à l'adjudication ne peut être faite qu'à travers un avocat après avoir consigné le 1/3 du prix à la caisse des consignations ou présenter un chèque certifié, le poursuivant est dispensé de cette formalité.

Date de l'adjudication : Le mercredi 18 novembre 2020 à la salle des criées au tribunal de première instance de Monastir à partir de neuf heures du Matin.

Visite de l'immeuble : tout intéressé peut visiter l'immeuble chaque dimanche de Neuf heures à quatorze heures.

2020S01041VEPA1

Adjudication suite au rabais de la mise à prix de 40 %

Saisissants : Mohamed Hédi Khalfallah et Naïma Brini, domiciliés à la rue Rékab M'Saken.

Saisi : Mohamed Labidi, CI 05510599 datée du 18/5/2015, domicilié à la rue Imam Ibn Arfa n°23 à M'saken.

Avocat poursuivant : Me Ezzeddine Ben Amor, avocat à la cour de cassation, 65, avenue de la République, Sousse.

MF : 0683807EPA/000.

Immeuble saisi : Le 1/4 des parts indivises revenant au saisi dans l'immeuble sis au 108 rue d'Amman à M'Saken, d'une superficie supérieure à 250 m², comprenant un RDC surélevé de 3 étages.

Mise à prix après rabais de 40% : 62.156,250 D.

Adjudication : le jeudi 12 novembre 2020 à 9 heures du matin à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sousse sis au Palais de justice à Sousse.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine de 8 H du matin à 17 H du soir.

2020S01060VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72-70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Société kammoun frères SARL, R.C : B1108791997, MF442617L siège social rue d'Alger immeuble Ben Zina n°022 Sfax.

2/ Fattouma Bent Mohamed Ben Ali Kammoun CIN 04616909 demeurante à la route de Gremda km2 impasse Hchicha Sfax et à la route de Gremda km9 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de Gremda km9 ceinture Taniour et précisément en face du marché des voitures de Sfax consistant en un terrain nu d'une contenance de 605.50 m² clôturé du coté sud est et une partie des deux cotés nord et ouest délimité du coté

sud par les fils tmar et actuellement dagdoug, du coté est par tmar et actuellement trabelsi, de coté nord par kammon et actuellement chroudi et ben zaghra et du coté ouest par une entrée d'ou son entrée.

Mise à prix : (32.697.000) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le 18/11/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01345VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Banque de Tunisie, société anonyme, RC n°B1105941996, représentée par son représentant légal dont le siège social est situé 2 Rue de Turquie Tunis Représentée par Maître Imed Mseddi avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF : 501961F/A/P/000,

Partie saisie :

Mohamed Ben Tayeb Ben Mohamed Omrani commerçant, titulaire de la CIN 03056776 RC n°A182252000 demeurant à Sahraoui Tozeur.

Propriété à vendre :

La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°2916 Tozeur dénommé «Jannet Mahdi» total des parcelles 1, situé à Tozeur d'une superficie de 5003 m², représentant un terrain agricole planté de palmiers de différents types et d'arbres fruitiers, limité du Nord et de l'Est par la forêt Daamech Ouled Saidi, du Sud par un passage agricole, de l'Ouest par une faussée puis la forêt Bardounech.

Mise à prix :

Fixée à cent quarante trois mille sept cent quarante dinars (143.740,000D) en plus des frais et honoraires fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignation ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Tozeur sis à route Nafta, le lundi neuf novembre deux mille vingt 9/11/2020 à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peuvent s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Tozeur.

2020X01379VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Najib Zghal

Avocat à la cassation

Avenue Habib Bourguiba Intilika II Mezanine N°4 Sfax

Les créanciers saisissants :

1- Mohamed Ben Mahmoud Jarraya,
2- Kamel Ben Mahmoud Jarraya.
Domiciliés à Sfax.

Domicile élu chez Maître Najib Zghal avenue Habib Bourguiba Intilika II Mezanine n°4 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Najib Zghal Avocat à la cassation Avenue Habib Bourguiba Intileka II Mezanine n°4 Sfax

Parties saisies : Mahamed Adel, Nadhra, Feiza, Salwa, Mohamed Mondher, Ridha, Hichem et Amel fils et filles d' Ahmad Kaaniche, leur adresse : Groupe d'Avocats et Conseils, 13 rue Alain Savari 1002 Belvédère Tunis.

Immeuble objet de l'enchère : Immeuble sis rue Mongi Slim Sfax Médina constitué d'un local destiné à la vente du prêt à porter ouvrant à l'ouest, de forme rectangulaire se composant d'un rez-de-chaussée et de deux étages. La superficie du rez-de-chaussée est de 89,60 m² ainsi que pour les deux étages. Le local est desservi par deux grandes portes, le coin de l'immeuble est occupé par un petit local de culte : "msalla" Sidi Khlifia, n°11 compris dans la vente ni dans la superficie indiquée. Les 2 étages sont desservis par des escaliers finissant à la terrasse. Le 2ème étage est composé de 3 salles, un couloir, une cuisine et une salle d'eau. Le local est limité au sud par une rue, à l'est Abdelaziz Abid, au nord "msalla", à l'ouest rue Mongi Slim. Le local est actuellement loué par M. Ahmad Hamza.

Les charges grevant le fonds : Inexistantes.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 300 milles dinars. Les frais et les dépenses seront fixés par le tribunal. La participation à l'enchère n'est possible que par l'intermédiaire d'un

avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix :

Date et lieu et heure de la vente : les enchères auront lieu à la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Sfax sise au palais de justice rue Victor Hugo Sfax le lundi 9 novembre 2020 (9/11/2020) à 9 h du matin et les heures qui suivent à la salle des criées, en application des articles 410 et suivants du code de procédure civile et commerciale.

Conditions de visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble objet de la vente se faisant durant les jours de la semaine pendant les horaires administratifs. Pour d'amples renseignements contacter le greffe du tribunal indiqué où est déposé le cahier de charges ainsi qu'au cabinet de Maître Najib Zghal.

2020X01380VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur 5ème étage Bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la chambre des ventes Immobilières au tribunal de première instance de Sfax et ce le lundi seize novembre deux mille vingt (16/11/2020) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Raouf Koubaa, sa profession commerçant qui a élu son domicile chez la Société Global de Recouvrement à son siège sis 133 Rue Moularès - Mégrine Zone Industrielle Saint Gobain Ben Arous et ayant son domicile élu légal à l'étude de son Avocat Maître Slim. Bouassida sise Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage n° 55 Sfax - son matricule fiscal : 441860RAP000.

Le débiteur saisi : Monsieur Thameur Ben Makhoulf sa carte d'identité nationale n°01284713, domicilié Résidence Atlas Appartement B 5 Ennasr 2 Ariana.

Immeuble à vendre : L'ensemble de l'immeuble immatriculé objet du titre foncier n°125259 Sfax. dénommé «Warda» sis au secteur de Sakiet Ezzit Route de Tunis km 9 Cité El Ons Gouvernorat de Sfax ayant une superficie totale de 4 Ares 85 Centiares. Il s'agit d'une parcelle de terrain destinée à l'habitation, clôturée de 3 côtés Sud; Est. Nord et une partie du côté Ouest comportant une construction en cours d'édification représentée par des travaux de fondation d'une hauteur de 30 cm et 9 poutres en béton armé limitée au Sud par la parcelle n°201 à l'Est par la parcelle n°213 au Nord par la Rue des Oliviers et à l'Ouest par l'Avenue de la République d'où son accès.

Mise à prix : La mise à prix de l'immeuble appartenant au débiteur saisi et décrit ci-dessus par l'expert judiciaire en bâtiment et affaires foncières Monsieur Mohamed Ghamgui en vertu d'une ordonnance sur requête a été fixée à cent trente mille dinars (130.000 dinars) en sus des frais d'adjudication qui seront évalués par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours de la semaine au cours des horaires administratifs.

N.B : Pour consulter le cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax ou l'étude de Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation, sise Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2020X01391VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur cinquième étage Bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la chambre des ventes Immobilières au tribunal de première instance de Sfax et ce le lundi seize novembre deux mille vingt (16/11/2020) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Société de Transport Zouari au nom de son représentant légal inscrite au registre de commerce du tribunal de première instance de Sfax sous le n°B138822001 qui a élu son domicile chez la Société Global Recouvrement à son siège social sis 133 Rue Moularès Mégrine Zone Industrielle Saint Gobain - Ben Arous et ayant son domicile élu légal pour cette affaire à l'étude de son Avocat Maître Slim Bouassida sise Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax. Son matricule fiscal : 441860RAP000.

Le débiteur saisi : Madame Naama Bent Abdelhamid Maalej épouse Moez Trabelsi, sa carte d'identité nationale n°05348003 domiciliée Avenue des Jasmins n°89 Sakiet Eddaier Sfax.

Immeubles à vendre : Trois parcelles de terrain nu non clôturées sises Route de Sidi Mansour km 12 Piste Haban Secteur El Bdarna Sfax détaillées comme suit :

1) L'ensemble de la parcelle de terrain nu ayant une superficie d'environ 441 m² qui représente le lot n°19 mesurant de tous les côtés 21 mètres limitée au Sud par Abdallah Naouar à l'Est par Sami Grioui à l'Ouest par le lot n°20 et au Nord par un nouveau passage d'une largeur de 08 mètres d'où son accès.

2) L'ensemble de la parcelle de terrain nu ayant une superficie de 420 m² lot d 20 mesurant aux deux côtés Est et Ouest 21 mètres et aux deux côtés Nord et Sud 20 mètres. Limitée au Sud par Abdelkader Trabelsi à l'Est par le lot n°19 à l'Ouest par Sadok Kammoun et par les héritiers de Mohamed Kammoun chacun d'un côté et au Nord par un nouveau passage commun d'une largeur de 08 mètres d'où son accès.

3) L'ensemble de la parcelle de terrain nu ayant une superficie de 441 m² de forme carrée qui représente le lot n°23, tous ses côtés mesurent 21 mètres limitée au Sud par un nouveau passage commun d'une largeur de 8 mètres d'où son accès au Nord par l'Office National de Télécommunications à l'Est par Saida El Aidi et à l'Ouest par Walid El Aloui.

Mise à prix après réduction 40% : La mise à prix de chaque immeuble sus indiqué a été fixée après la réduction de 40% par :

Le premier immeuble : (lot n°19) Quatre mille cinq cents dinars (4.500,000 d)

Le deuxième immeuble (lot n°20) Quatre mille cinq cents dinars (4.500,000d) Le troisième immeuble (lot n°23) Quatre mille huit cents dinars (4.800,000d) en plus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : Est possible durant tous les jours de la semaine au cours de l'horaire administratif

N.B. : Pour consulter le cahier des charges, contactez le Greffe du Tribunal de première Instance de Sfax ou l'étude de l'avocat Maître Slim Bouassida avocat à la cour de cassation sis Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2020X01392VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur cinquième étage Bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble indiqué ci-dessous au dernier enchérisseur à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Bizerte et ce, le mardi dix sept novembre deux mille vingt (17/11/2020) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Créancier saisissant : Arabe Tunisien Bank au nom de son représentant légal, inscrite au registre de commerce du Tribunal de Première Instance de Tunis sous le n°B167001997 qui a élu son domicile chez la société Global de Recouvrement à son siège social sis à 133 Rue Moularès Mégrine Zone industrielle Saint Gobain Ben Arous, son domicile élu se rapportant à la présente affaire à l'étude de son avocat Maître Slim Bouassida sise Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida avocat à la cour de cassation, ayant son étude Avenue

Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax. Son matricule fiscal n° 441860RAP000.

Le débiteur saisi : Monsieur Adel Khamla sa carte d'identité n°00795322 (en sa qualité d'égarant du paiement, domicilié au 06 Rue Ben Frej Tunis).

Immeuble à vendre :

L'ensemble de 7317,43745 de la totalité des parts à l'indivision qui, s'élèvent à 58505,34705 appartenant au saisi et se rapportant à l'immeuble immatriculé objet du titre foncier n°13466 Bizerte dénommé Menzel Ghoul sis au secteur «EIAkakra» d'un côté et d'un autre au bord de la Route menant de Mateur à Ghar El Melh, Délégation Utique- Gouvernorat de Bizerte, sa superficie est de 175 617m². Il s'agit d'une parcelle de terrain agricole réservée aux grandes cultures. Limitée au Sud par le canal d'évacuation des eaux à l'Est et à l'Ouest par le terrain de Ben Mustapha et au Nord par la Route menant de Mateur à Utique.

Mise à prix après réduction de 40% : La mise à prix de l'ensemble de 7317,43745 parts de la totalité des parts à l'indivision qui s'élèvent à 58505,34705 indiqué ci-dessus a été fixée après la réduction de 40% par cinquante quatre mille huit cents quatre vingt dinars 780 millimes (54.880.780 d) en sus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

Visite de l'Immeuble : Est possible durant tous les jours de la semaine au cours de l'horaire administratif.

N.B. : Pour consulter le cahier des charges, contactez le Greffe du Tribunal de première Instance de Bizerte ou l'étude de l'avocat Maître Slim Bouassida avocat à la cour de cassation sis Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2020X01393VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Ali Ben Mohamed Ben Belguesem Midessi, CIN03391418 agriculteur, demeurant à imedet zarkin délégation Mareth gouvernorat Gabès.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 7612.5/34800 dans l'immeuble dénommé «safa» objet du TF n°19067 Gabès consistant en un terrain agricole sis à la route nationale n°1 reliant Gabès et Médenine Imedet Aioun Zarkin délégation Mareth gouvernorat de Gabès d'une contenance de 34800 m² exploité comme un parc ou une air clôturée et contient des piliers en béton au coté nord pour construire un espace couvert et il contient des oliviers de différents tailles et des amandiers il est délimité du coté sud par la réquisition n°3611 Gabès au long de 128.89 mètres, du coté est par la route nationale n°1 reliant Gabès et Médenine au long de 277.27 m², du coté nord par la réquisition n°1990 Gabès au long de 126.82 et du coté ouest par une piste au long de 153.47 mètres et au long de 118.45 mètres.

Mise à prix : (40.414.062) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 16/11/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gabès.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Gabès où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01395VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Melek Ben Mohamed Ben Sallemi Hajej, cin 05883389 demeurant à l'avenue Habib Bourguiba n°95 Guannouch gouvernorat Gabès.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «fatma» objet du TF n°7845 Gabès consistant en un terrain agricole sis à Gabès contenant 23 oliviers productifs et à proximité de oued il est caractérisé par son altitude et son emplacement stratégique qui le rend une occasion

d'investissement, la terre est excellente elle est délimitée du coté nord par oued ensuite une route, du coté est par oued en suite un terrain appartenant à un tiers, du coté sud par une voie publique et du coté ouest par oued ensuite un terrain appartenant à un tiers d'une contenance de 8222 m².

Mise à prix : (106.886.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 16/11/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gabès

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de gabes où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01397VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble

suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du

Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouria Tunis, demeurant Sakiet Ezzit Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax - 3000.

Le saisi :

1) Awatef Bent Ahmed Derbel Epouse Imed Jalouli - (débitrice) propriétaire - d'une librairie titulaire de la CIN n°01343627 Y demeurant Route de Tunis Km9 Avenue 9 Avril Sakiet Ezzit Sfax.

2) Imed Ben Mahmoud Jalouli - caution solidaire et Hypothécaire - ouvrier de menuiserie, titulaire de la CIN n°01309128 y demeurant Route de Tunis Km9 Avenue 9 Avril Sakiet Ezzit Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par Maître Maimoun Moalla Huissier Notaire sous le n°27626 le 3/9/2020 sur la totalité de la propriété, représentée par un étage axé sur la construction du RDC appartenant à monsieur Mahmoud Jalouli, le père du caution hypothécaire, sis à la route de Tunis Km9 station passage Rue 9 Avril Sakiet Ezzit Sfax de superficie est de 120 m² y compris une parcelle de terrain de superficie est de 10.62 m² réservée aux escaliers qui mènent à l'étage.

Cet étage contient 3 chambres, salle de réception, cuisine, salle de bain, couloir, balcon nord et balcon sud où l'entrée principale de l'étage.

Les limites de cette propriété : du sud Jalouli, de l'est Turki et Rekek, du nord Ben Mousa et de l'ouest entrée principale.

Mise à prix : est fixée à quatre vingt dix milles Dinars (90.000.000D) terre et construction outre les frais qui

seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi le 9 Novembre 2020 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax1, sise Rue Abou Kacem Echhebi Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout celui qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 30.000.000 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples Informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax1 où est déposé le cahier des charges.

2020X01400VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le saisissant :

Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) à travers son représentant légal, société anonyme, identifiant unique 908910A (RC n°B2410202005) dont le siège social est à Tunis 34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, El Menzah IV.(créancier saisissant)

La partie saisie :

1) La société MEZZO -PLAST à travers son représentant légal, société anonyme, dont le siège social est à la Zone Industrielle Sidi Heni, identifiant unique 955318D (RC n°B2717932006) (débitrice principale).

2) Monsieur Mohamed Kacem Ben Mhadheb Ben Belkacem Hamrouni, Tunisien, C.I.N N°05595032, demeurant à la Rue Siliana, Msaken Est, Sousse (caution solidaire et hypothécaire).

Avocat poursuivant :

Maître Olfa Gharbi, Avocate à la cour, exerçant dans le cadre d'une société professionnelle d'avocats dénommée «Internationale Avocats Conseils» 12 Avenue Haroun Errachid - Mutuelleville 1082 Tunis. MF : 985854Q/A/M/000

Désignation du bien à vendre :

La totalité du lot de terrain non bâti dans un lotissement approuvé avec raccordement eau potable et électricité d'une superficie totale de 497 m², sis à cité Erriadh, Slimane, route n°16 de Tunis au Cap Bon, Nabeul, objet du titre foncier n°562456 Nabeul.

Mise à prix : Cent quatre mille trois cent soixante dix dinars (104.370 D, 000).

Date et lieu de l'adjudication : lundi 16 novembre 2020 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Grombalia.

La visite des lieux :

La visite est possible tous les jours de la semaine aux horaires administratifs.

2020402041VEPA1

Avis aux créanciers

Déclenchement de règlement judiciaire

SOCIETE DE MARBRERIE CENTRALE

I.U : 0012218G

Capital social : 1.279.480,000 dinars

Siège social : Kilomètre 6 route Sousse Ben Arous

En vertu de la décision n°20/305 rendue par le tribunal de première instance de Ben Arous le 01/10/2020, il a été décidé ce qui suit :

- Le déclenchement de règlement judiciaire au profit de la société de marbrerie centrale.

- L'ouverture d'une période d'observation pour une durée de neuf mois renouvelables

- La nomination de Monsieur Ezzeddine Habib sis au 8, rue de Koweït Lafayette 1002 Tunis en tant qu'administrateur Judiciaire chargé d'enquêter sur la véritable situation économique et financière de la dite société.

- La nomination de madame Derouich Hajer en tant que juge commissaire.

Chaque créancier doit s'assurer que sa créance est établie avant la date de déclenchement de règlement Judiciaire conformément à l'article 445 de la loi n°36 du 29/4/2016.

2020T00960VEPA2

Avis aux créanciers

Nomination d'un liquidateur judiciaire

Suivant l'ordonnance sur requête émanante du tribunal de première instance d'Ariana n°76303 du 01 octobre 2020 décide de nommer Mme Amel Jouini liquidateur judiciaire pour liquider et administrer la succession de Makram Ben Mohamed Ben Ali Ben Khmayass Ben Belgassem El Aamdouni El Grami.

Toute opposition ou justification d'une dette doit être adressée au liquidateur judiciaire dans un délai d'un mois à partir de cette publication au : 13 rue Ghandi 1er étage bur 4 Tunis (Tel : 54 022 212//24 602 239).

2020402047VEPA2

CONVOICATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Régionale de Transport de Bizerte

Société anonyme

Au capital de 1.500.000 Dinars

**Siège social : Avenue 20 Mars 1956
Bizerte**

M.F : 003248/M/A/M/000

CNSS : 27186-26

Messieurs les actionnaires de la Société, Régionale de Transport de Bizerte, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019 qui aura lieu le jeudi 12 novembre 2020 à 10 heures à l'hôtel ANDALUCIA Bizerte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2019

2- Présentation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de l'exercice 2019

3- Présentation des états financiers arrêtés au 31/12/2019

4- Lecture des rapports du commissaire aux comptes (général et spécial) pour l'année 2019

5- Approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de l'exercice 2019 et des états financiers arrêtés au 31-12-2019

6- Affectation des résultats de l'exercice 2019

7- Quitus aux administrateurs

8- Approbation de renouvellement de mandat d'administrateurs représentant les actionnaires publics pour la période 2020-2022

9- Détermination des jetons de présence.

2020T00943SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Régionale de Transport de Bizerte

Société anonyme

Au capital de 1.500.000 Dinars

**Siège social : Avenue 20 Mars 1956
Bizerte**

M.F : 003248/M/A/M/000

CNSS : 27186-26

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale De Transport De Bizerte, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le jeudi 12 novembre 2020 à 11 heures à l'hôtel ANDALUCIA Bizerte à l'effet de statuer sur la continuité de l'activité de la société, en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2020T00944SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hôtelière et Touristique du Nord Ouest

S.A au capital de 75.000d

1 Rue du 1er juin - Jendouba

MF N° : 007456 L/A/M/000

Les actionnaires de la S.H.T.N.O. sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire de la société le mercredi 11/11/2020 à 10h du matin au siège du gouvernorat de Jendouba à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard pour la tenue de l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2019.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2019.

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019

6. Quitus aux administrateurs pour la désignation d'administrateurs

8. Questions diverses.

2020T00966SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

**Compagnie Immobilière
Touristique El Mehdi**

C.I.T.E.M.

Société anonyme

Au capital de 6 962.030 Dinars

**Siège social : 8, Rue d'Espagne -
R.P 1000 - Tunis**

R.C : B110911996

M.F. : 005695 R/A/M/000

C.N.S.S : 36724-58

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Immobilière Touristique El Mehdi - C.I.T.E.M. - S.A, au capital de 6962.030 DT sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire Annuelle qui se tiendra le jeudi 12 Novembre 2020 à 9 H du matin, au siège social de la société, 8 Rue d'Espagne RP 1000 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019.

- Approbation desdits rapports et des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

- Renouvellement des mandats des administrateurs, Président du Conseil.

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2020R02231SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

**SOCIETE ALPHA INTERNATIONAL
TUNISIE**

SA au capital de 1.300.000 dinars

**Siège social : Route de Sidi Saâd
Borj Ghorbel 2090 Mornag**

MF : 397962T

CNSS : 189210-60

RC : B122022000

Messieurs les actionnaires de la société Alpha International Tunisie sont prié d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi le 9 novembre 2020 à 14 heures 30 minutes au siège social sis à la Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2019 arrêté par le Conseil d'Administration.

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2019

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019

- Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2019

- Quitus aux Administrateurs

- Affectation du résultat de l'exercice 2019

- Fixation du montant des jetons de présence

- Nomination des Administrateurs pour les exercices 2020, 2021 et 2022

- Nomination des commissaires aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022

- Pouvoirs en vue des formalités.

2020R02232SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le conseil décide de convoquer l'assemblée générale ordinaire le 5 novembre 2020 à 10h00 au siège de la SAGES - Capital sise aux bureaux B4 et B5, Immeuble Molka, Les jardins du Lac 1053 - Tunis, pour statuer sur l'ordre de jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée et de ses modalités de convocation,

2. Lecture du rapport du conseil d'administration afférent à l'exercice 2018,

3. Lecture des états financiers afférents à l'exercice 2018,

4. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2018;

5. Approbation du rapport du Conseil d'Administration afférent à l'exercice 2018 et des états financiers clos au 31 décembre 2018,

6. Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2018,

7. Affectation du résultat de l'exercice 2018,

8. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2018,

9. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2018 ;

10. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2020R02233SANB3

Convocation à l'assemblée générale des Actionnaires

Société Tunisienne d'Industrie Automobile (en liquidation)

Société anonyme

Matricule fiscal : 2584x/AM/000

Registre de commerce : B6091996

Le liquidateur de la Société Tunisienne d'Industrie Automobile convoque tous les actionnaires à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le mardi 10 novembre 2020 à 10 heures du matin au siège de la DG de la privatisation (Présidence de gouvernement) pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration pour sa gestion pour l'année 2009.

2- Lecture du rapport de commissaire aux comptes sur les états financiers de l'année 2009.

3- Approbation des états financiers de l'année 2009.

4- Affectation du résultat pour l'année 2009.

5- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions objet de l'article 200 du C.S.C.

6- Approbation si nécessaire sur les conventions objet de l'article 200 du C.S.C.

7- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des procédures des dépôts et de publications légales.

Cet avis est considéré comme une convocation personnelle à tous les associés.

2020R02234SANB3

Convocation : «Compagnie Générale des Salines de Tunisie», «COTUSAL»

Société anonyme

Au capital social de 18 022 500,000 Dinars

Siège social : 19, rue de Turquie - 1001 Tunis

Identifiant Unique : 0000246X

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme «Compagnie Générale des Salines de Tunisie» COTUSAL, sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 12 Novembre 2020 à 10 heures, à l'Hôtel Mövenpick - Gammarth - 2078 La Marsa, pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1 - Rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la Société durant l'exercice clos le 30 juin 2020 ;

2- Rapport du commissaire aux comptes sur ledit exercice;

3- Rapport du commissaire aux comptes sur les opérations visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

4- Approbation s'il y a lieu desdits rapports et conventions ainsi que des résultats de l'exercice 2020;

- 5- Quitus aux Administrateurs;
 - 6- Affectation des bénéfiques ;
 - 7- Renouvellement du mandat d'un Administrateur
 - 8- Approbation d'une convention réglementée
 - 9- Fixation du montant des Jetons de Présence au titre de l'exercice Fiscal 2020;
 - 10- Délégation de pouvoirs et formalités de publicité.
- 2020R02235SANB3

Convocation : «Compagnie Générale des Salines de Tunisie», «COTUSAL»

Société anonyme

Au capital social de 18 022 500,000 Dinars

Siège social : 19, rue de Turquie - 1001 Tunis

Identifiant Unique : 0000246X

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme «Compagnie Générale des Salines de Tunisie» COTUSAL, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 12 novembre 2020 à 11 heures, à l'Hôtel Mövenpick - Gammarth - 2078 La Marsa, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification de l'article 3 des statuts
2. Modification de l'article 4 des statuts
3. Modification de l'article 18 des statuts
4. Modification de l'article 19 des statuts
5. Modification de l'article 20 des statuts
6. Modification de l'article 27.2 des statuts
7. Délégation de pouvoirs et formalités de publicité.

2020R02236SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du groupe du 21 novembre 2020

Société Régionale d'Importation et d'Exportation "SORIMEX"

S.A. au capital de 1.255.725 Dinars

Siège social : Avenue des Martyrs 3038 Sfax

MF : 3900SPM000

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale d'Importation et d'Exportation "SORIMEX" sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire du groupe qui aura lieu le samedi 21 novembre 2020 à 10h au siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport de gestion du groupe relatif à l'exercice 2019.
- 2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers Consolidés relatifs à l'exercice 2019.
- 3- Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2019.
- 4- Quitus aux administrateurs de la société Mère.
- 5- Questions diverses.

2020X01372SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire de 10.10.2020

SOCIETE PRODUCTION D'ELECTRICITE DE TATAOUINE «SPET»

Société anonyme

MF : 1620089K

Au capital social : 200 000,000 DT

Route Médenine - Tataouine

Suite à la décision du conseil d'administration du 16 septembre 2020, messieurs les actionnaires de la Société SPET sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le samedi 10 octobre 2020 à 10 Heures au siège social de la société

sis route Médenine - 3200 Tataouine à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation réservée du capital de la société avec suppression des droits préférentiels de souscription.
 - Modifications des articles correspondants des Statuts juridiques de la société.
 - Délégation des pouvoirs au conseil d'administration pour réaliser l'augmentation de capital et d'en fixer les conditions et les modalités de réalisation.
 - Pouvoir en vue des formalités.
 - Le conseil d'administration confie aux commissaires aux comptes de la société la mission de préparer un rapport sur l'augmentation du capital avec suppression des droits préférentiels de souscription.
- 2020X01384SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire n°27

Compagnie Tuniso-Koweïto-Chinoise de Pétrole

Société anonyme

Capital social : 100 000 dinars

Rue 8366, Espace El Aziz Bloc "B"

B.P. 74 - 1073 Montplaisir

Les actionnaires de la Compagnie Tuniso-Koweïto-Chinoise de Pétrole (CTKCP) sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 11 novembre 2020 à 12h au siège de la compagnie sis à l'immeuble Espace El Aziz, Montplaisir - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Endossement du retard de la tenue de l'AGO n°27.
- 2- Ratification de la nomination des nouveaux membres du conseil d'administration.
- 3- Discussion et approbation du rapport du Conseil di Administration pour l'année 2019.

4- Examen et discussion des rapports du commissaire aux comptes pour l'année 2019.

5- Approbation des conventions réglementées prévues dans le rapport spécial du commissaire aux comptes (conformément à l'article 200 du code des sociétés commerciales).

6- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

7- Jetons de présence au titre de l'exercice 2019.

8- Quitus au Conseil d'Administration et sa libération de toute responsabilité des actes de gestion qu'il a accompli au cours de l'année 2019.

2020402069SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société ART MARTIN TUNISIE SA

Capital social : 1200 000 DT

Société anonyme

RC : B139012000

MF : 741254T/A/M/000

CNSS : 00256203

Siège social : Route Soma Zone Industrielle Béni Khair 8060 Nabeul

Les actionnaires de la Société ART MARTIN TUNISIE SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 02 Novembre 2020 à 10h au siège social de la société JEROL FINANCES - 60 Rue Lucette et René Desgrand 69100 Villeurbanne - Lyon - France à l'effet d'examiner et de statuer sur les points de l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la date de tenue de l'Assemblée;

- Examen du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice clos au 31 août 2019 ;

- Examen des états financiers au titre de l'exercice clos au 31 août 2019 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31 août 2019;

- Approbation des états financiers et du rapport d'activité au titre de l'exercice clos au 31 Août 2019 ;

- Examen et approbation, s'il y a lieu des conventions réglementées entrant dans le cadre de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales;

- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 Août 2019 ;

- Nomination d'un administrateur ;

- Quitus aux administrateurs et à la direction générale;

- Pouvoir pour formalités.

Les documents de l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2020402071SANB3

EL MATBAA HOTEL - SA

Société anonyme

Au capital de 265.500 dinars

Siège social : 6 Rue Alain Savary - Tunis

Identifiant Unique : 0000219T

Mes dames, Messieurs les actionnaires de la Société «EL MATBAA HOTEL» sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le jeudi cinq novembre 2020, à dix heures au siège social en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée annuelle de l'exercice 2019.

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2019.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

4. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019.

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

7. Quitus aux membres du conseil d'administration.

8. Questions diverses.

9. Pouvoirs pour formalités.

2020402072SANB3

Autres sociétés

Avis

Suite à la correspondance de M. Le Gouverneur de Mahdia et en application de la communication conjointe émise par les Ministères de l'Intérieur, de la Santé et des Collectivités locales et de l'Environnement, le Président du Conseil d'Administration de la Société Mutuelle des Services Agricoles "El Falah" de Boumerdes informe tous ses adhérents que l'assemblée générale de l'exercice 2019, prévue pour la date le 01/10/2020, a été reporté à une date ultérieure qui vous sera annoncée dans son délai légal.

2020S01028SODB3

Avis

Le conseil d'administration de la société mutuelle de base des services agricole «Al Mostakbel» à Zaouiet Sousse invite les adhérents de la société à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le mardi 10 novembre 2020 à 9h30 à la délégation de Zaouiet Sousse, Ksibet et Thrayet, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du conseil d'administration sur gestion de service 2019.

2- Lecture de rapport du commissaire aux comptes d'exercice 2019.

3- Discuter les rapports et exempter les administrateurs.

4- Examen de la liste des adhérents.

5- Affectation des résultats de l'année 2019.

2020S01055SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé eue la Société Méditerranéenne de Confection "SOMECO" dont le siège social est situé à l'avenue de la République Grombalia 8030 Nabeul, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°202 en date du 5 juillet 2019, en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de confection, situé à l'adresse citée auparavant, conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Nabeul et de la municipalité de Grombalia.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Nabeul ou le président de la municipalité de Grombalia ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la Compagnie Tunisienne d'Electronic "EL ATHIR" dont le siège social est situé au 27 Avenue Khereddine Pacha Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°63 en date du 28 Février 2020, en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en un entrepôt pour les appareils électroménagers, situé à la

rue de l'Energie à la zone industrielle Charguia 1 Tunis, conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Tunis et de la municipalité de Tunis.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Monsieur le Gouverneur de Tunis ou Madame la présidente de la municipalité de Tunis ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la Société GOBITUME dont le siège social est situé à l'avenue Habib Bourguiba n°6 Immeuble Ghnima 4000 Sousse, a présentée une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°83 en date du 9 juin 2020 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie qui consiste en une unité de fabrication et de stockage de matières bitumeuses et de liquides inflammables située à la rive sud de la zone Portuaire de Sousse et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sousse ou de la Municipalité de Sousse.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Sousse ou le président de la municipalité de Sousse ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la Société Africaine d'huiles dont le siège social est situé à la zone industrielle de Agureb chez la société "AGROZITEX" du gouvernorat de Sfax, a présentée une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°369 en date du 18 décembre 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de conditionnement des huiles végétales située à proximité de la route nationale n°14 (route de l'Aéroport Km 21) à la zone industrielle d'Agureb du gouvernorat de Sfax et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sfax et de la Municipalité d'Agureb.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Sfax ou le président de la municipalité d'Agureb ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la Société "Server" dont le siège social est situé au lot n°9 à la zone industrielle Saint Gobain à Mégrine du Gouvernorat de Ben Arous a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°27 en date du 27 février 2020 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de

conditionnement des fruits et légumes sise à la route de Soukra Km n°12 à El Hamma du Gouvernorat de Gabès sus-indiquée et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Gabès ou le président de la municipalité d'El Hamma ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la Société "Les Délices du Sud" dont le siège social est situé à la route de Bechima à El Hamma du Gouvernorat de Gabès a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°26 en date du 27 février 2020 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de conditionnement des fruits et légumes sise à l'adresse sus-indiquée et ce conformément aux plans annexés à la demande sus-visée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Gabès ou le président de la municipalité d'El Hamma ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la Société "Tanneries Mégisseries du Maghreb" dont le siège social est situé à l'avenue de Louis Braille n°77 à Tunis a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°231 en date du 26 février 2020 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité est le tannage des cuirs sise à cité Antar à Grombalia du Gouvernorat de Nabeul et ce conformément aux plans annexés à la demande sus-visée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Nabeul ou le président de la municipalité de Grombalia ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la compagnie Franco-Tunisienne des pétroles "CFTP" dont le siège social est situé à l'immeuble La Palme, rue du lac de Constance Les Berges du Lac 1053 Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°80 en date du 15 Mars 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de première catégorie consistant en une installation pétrolière d'extraction, de traitement et de stockage de pétrole brut située à proximité de la route nationale n°13 au Km n°25 au Champ pétrolier dite

concession d'exploitation "Sidi Litayem" de la délégation de Menzel Chaker du gouvernorat de Sfax et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sfax ou de la municipalité de Menzel Chaker.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Sfax ou le président de la municipalité de Menzel Chaker ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petite et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la Société "Centre Environnement" dont le siège social est situé au lot n°57 à la zone industrielle route de Tunis à Kairouan a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°70 en date du 5 mars 2020 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de première catégorie consistant en une unité de recyclage des déchets d'activités de soins sise à l'adresse sus-indiquée et ce conformément aux plans annexés à la demande sus-visée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Kairouan ou le président de la municipalité de Kairouan ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la société "TUNISIA HELICOPTER" dont le siège social est situé à la rue l'Algérie n°81 Tabarka 8110 Jendouba, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°30 en date du 29 janvier 2020 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en un dépôt de d'hydrocarbure liquides (dépôt de carburant d'hélicoptère - "AVGAS"), implanté à l'Aéroport international de Tabarka - Ain Draham situé à proximité de la route dérivant de la route nationale n°7 de la délégation de Tabarka du gouvernorat de Jendouba.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Monsieur le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et du commerce dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la Société NEW LUBRICANTS COMPAGNY dont le siège social est situé à la zone industrielle Menzel Chaker à Sfax a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°31 en date du 29 janvier 2020 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de première catégorie consistant en une unité recyclage des huiles usées et de fabrication des graisses et des lubrifiants située à l'adresse ci-dessus et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat ou de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Sfax ou le président de la municipalité de Menzel Chaker ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la Société "La Tunisienne Transport Routier" dont le siège social est situé à la rue Hambourg n°3 au port de Radés du Gouvernorat de Ben Arous a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°282 en date du 27 février 2020 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une plateforme logistique des produits combustibles située à la route de Menzel Bouzalfa à Soliman du Gouvernorat de Nabeul et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat ou de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Nabeul ou le président de la municipalité de Soliman ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mr Adel Ben Mohamed Ben Hadj Mohamed Zayati, titulaire de la CIN n°06757874, déclare la perte de l'acte de propriété n°15/31515 du 4/10/2013 objet du titre foncier n°43192 Monastir sis à Avenue Hadj Soua délégation Ksar Hélal Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée sous n°471 le 23/9/2020 par le poste de police de Ksar Héllal.

2020S01056DIVD2

Perte d'un acte de partage

Madame Neila fille de Hassan Charli épouse Sami Wali titulaire de la C.I.N 01269716 déclare avoir perdu le Titre de Propriété de la défunte sa mère Zakia fille de Ali Charfi concernant la moitié (1/2) de sa propriété des parcelles agricoles qui sont :

- 1- Parcelle ayant 56 pieds d'oliviers (Hiayet el Youhidi) sise à la Route de Menzel Chaker mille 23 Sfax.
- 2- Parcelle ayant 36 pieds d'oliviers (Hiayet el Khnigua) sise à la Route de Bir Ali mille 27 Sfax.
- 3- Parcelle ayant 31 pieds d'oliviers (Hiayet Rached) sise à la Route de Menzel Chaker mille 23 Sfax.
- 4- Parcelle ayant 18 pieds d'oliviers (Hiayet el Ajouz) sise à la Route de Bechka Sfax-
- 5- Parcelle Nord-Ouest mesurant de chaque coté nord/sud 160 mètres et de chaque coté Es/Ouest 258 sise à Bouladhieb Sfax – Acquis par un acte notarié de Partage datant du 6/3/1967 enregistré à la Recette de Sfax le 17/7/1968 n°167 rédigé par les notaires de Sfax Ahmed Khlif et Mohamed Fourati – Elle désire extraire un autre titre au lieu du titre perdu. Toute opposition ou réclamation doit être déposée auprès d'Etude Me Neji Baklouti Notaire domicile élu Avenue Okadh BP 77 code postal 3023 Oued Rmal Sfax dans un délai limite et qui ne dépasse

pas soixante dix (70) jours à partir de la publication au JORT et qui a été publiée au journal le Temps du 4/10/2020.

2020X01363DIVD2

Avis

Monsieur Abderrazek Ben Elhaj Mhamed Ben Salem Hmani avise être propriétaire de la parcelle de terre Est d'une superficie de 419m² à la route Saltania km9 Sfax et que son titre de propriété étant perdu il veut en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte d'intervenir auprès du notaire Karoui Wassim domiciliant à la rue des notaires à Sfax dans un délai de 70 jours à partir de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2020X01382DIVD2

Avis

Monsieur Naji Ben Salem Ben Younes avise être propriétaire de la parcelle de terre Ouest d'une superficie de 400m² à la route Saltania km9 Sfax et que son titre de propriété étant perdu il veut en extraire un deuxième original. Tout celui qui porte plainte d'intervenir auprès du notaire Karoui Wassim domiciliant à la rue des notaires à Sfax dans un délai de 70 jours à partir de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2020X01383DIVD2

Avis

Madame Fakfek fouzia informe le public qu'elle a perdu son titre de propriété concernant l'acte de vente

daté le 21/5/2013 dressé par les notaires Chtourou Mourad et Bouaziz Abdelmajid concernant une parcelle de terre d'une superficie 351 m² comprenant un foyer situé sur la route de Manzel Chaker klm 8 Sfax et elle désire avoir une deuxième copie originale, les oppositions se présentent au bout de 70 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez le notaire Chtourou Mourad rue des Notaires Sfax.

2020X01390DIVD2

Perte d'un contrat de vente d'un terrain

Maître Nissaf Abderrahmen annonce au public que Walid Karray a perdu un contrat de vente d'un terrain rédigé par maître Wajdi Kannou et Yassin Rebai le 30/7/2011 et enregistré le 30/11/2011.

Les oppositions devront être déposées auprès de son bureau sis à l'avenue Aboukacem Echebbi immeuble ellyssa centre Sfax.

2020X01401DIVD2

Déclaration de perte de titre d'acquisition

Je déclare, Ghazi Ben Rafik Ben Tayeb Dabbab, titulaire de CIN n°05436535, la perte de mon titre d'Acquisition n°15145 relatif à la propriété dénommée «RAFIK DABBAB», objet de titre foncier n° TF 173355 Tunis, situé à la Marsa.

2020402055DIVD2

Avis complémentaire

Faisant suite à une demande d'appel n°4090 présentée par maître Nabil Wahada au nom de Saber Trabelssi

et Latifa Trabelssi, la deuxième chambre d'appel du tribunal immobilier de Tunis a prononcé un jugement préparatoire en date du 14/7/2020 ayant pour objet de publier la demande d'appel susvisée, de façon complémentaire dans deux journaux quotidiens, l'un en arabe et l'autre en français et frais s'y rapportant sont à la charge du demandeur et au journal officiel de la République Tunisienne.

Ainsi, la publication du texte ci-dessous mentionné des deux journaux quotidiens dont l'un est en arabe et l'autre en français et au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Texte de publication

Suivant la demande d'appel n°4090 présentée au greffier du tribunal immobilier de Tunis en date du 22/8/2019 de la part de maître Nabil Wahada au nom de Saber Trabelssi et Latifa Trabelssi et ce contre le jugement de rejet de première instance prononcé par la chambre de mis à jour au sein du tribunal immobilier de Tunis numéro 63649 du 1/3/2019.

Pourvue que la requête avait pour objet la mention au registre foncier de la vente de Haykel et Mourad et Rawda et Meriem fils de Hassen Ben El Arbi Znéidi signé le 25/01/2017, enregistré le 26/1/2017 concernant leurs parts dans l'Immeuble objet du titre n°150768 Tunis et que madame Rim Bent Fethi Ben Abdalah Ayari qu'ils représentent dans le contrat par procuration daté le 17/1/2017.

A partir de la publication de cet avis, toute personne intéressée par la dite demande peut s'y opposer ou intervenir auprès du tribunal immobilier de Tunis dans les deux mois qui suivent.

2020402070DIVD2

مجموع النصوص المتعلقة
بممارسة المحاماة

2019

ردم ك ، 2 - 231 - 39 - 9973 - 978 الثمن ، 15,000 د

منشورات المطبعة الرسمية للجمهورية التونسية



منشورات : 2019

ردم ك 2-231-39-9973-978

الحجم : 20 X 13

الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

ISBN : 978-9973-39-231-2

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D

RECUEIL DES TEXTES RELATIFS
À LA PROFESSION D'AVOCAT

2019



ISBN : 978 - 9973 - 39 - 231 - 2

Prix : 15⁰,000



Publications de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne

* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.

* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.

* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.



L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne

En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante : ***www.iort.gov.tn***

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,
- le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,
- le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,
- les Codes juridiques

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

* **1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

* **1002 - Lafayette** : 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

* **4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

* **3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C.

Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.

Frais d'envoi en sus